

Lignes d'eau

LA LETTRE D'INFORMATIONS D'ADOUR GARONNE

02
février 2010

EN
BREF



AGENCE DE L'EAU
ADOUR-GARONNE

ETABLISSEMENT PUBLIC DU MINISTÈRE
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

DÉCHETS TOXIQUES DES ARTISANS DE DORDOGNE

Désormais, les 51 déchetteries de proximité adhérentes au Syndicat mixte départemental des déchets de la Dordogne (SMD3) pourront équiper leur déchetteries de façon à recevoir les déchets toxiques produits en quantité dispersée (DTQD) par les artisans.

L'Agence aide ces investissements et finance également une partie de la collecte et de l'élimination des DTQD.

Cette opération permettra de récolter au minimum 20 tonnes de DTQD par an, avec un objectif de progression tout à fait probable étant donné la forte demande et la mobilisation des élus.